



Délégués en exercice **33**
Présents **28**
Votants **29**
Convocation le 06/10/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS Du 12 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze octobre à vingt heures, les membres du Conseil communautaire dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Tinchebray, sous la présidence de Monsieur Bernard Soul.

Étaient présents (P) ou absents (A) suppléants (S).

CHRÉTIEN Sébastien	P	CORBIERE Julien	P	COSTARD Serge	P	DAVY Bernard	P	DECOSSE Daniel	P
DEROUET Christian	A	DEVERE Bruno	P	DROMER Joël	P	DURIEZ Christian	P	FERARD Pierre	P
GOUAULT Françoise	A	GROUSSARD-HUBERT Évelyne	P	GUERIN Jacqueline	P	GUILMIN Maxime	P	JARRY Yveline	P
LECORDIER Christophe	P	LEGALLE Michel	A	LEPONT Philippe	P	LERALLU Didier	P	LEROY Éric	P
LEVÉE Céline	P	MAUPAS Dominique	P	MOISSERON Franck	P	PICARD Christian	P	PORQUET Josette	P
POTHE Michelle	P	PRIEUR Jean-Yves	P	RENAULT Jean-Louis	P	RIFLET Virginie	A	ROULLIER Frédérique	P
ROUSSELET Cécile	A	SOUL Bernard	P	TALLONEAU Sylvie	P				

Avait donné pouvoir : Michel Legalle à Céline Levée.

Secrétaire de séance : Frédérique Roullier.

850DE2319N04 OPAH – marché suivi animation - subventions

L'étude pré-opérationnelle d'OPAH, réalisée par le PETR du Pays du Bocage via le bureau d'étude CDHAT sur les Communautés de communes de Domfront-Tinchebray interco, Andaine-Passais et Val d'Orne, a confirmé l'intérêt de poursuivre les OPAH engagées en 2017 et 2018, en proposant de mettre en place une nouvelle OPAH d'une durée de 5 ans.

Par délibération du 8 mars 2023, le Conseil communautaire de Domfront – Tinchebray Interco a approuvé le principe de la constitution d'un groupement de commandes avec les Communautés de communes Andaine-Passais et du Val d'Orne pour recruter un prestataire en charge du suivi-animation des deux OPAH, et pour exécuter le marché relatif à l'OPAH des Communautés de communes de Domfront-Tinchebray Interco et Andaine-Passais, Domfront-Tinchebray interco étant désigné coordonnateur du groupement de commandes.

Une consultation sous forme de procédure formalisée de type appel d'offres ouvert a été lancée. La durée du marché est de 5 ans. Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au BOAMP le 15 juillet 2023 et au JOUE le 18 juillet 2023. La date limite de réception des offres a été fixée le 30 août 2023 à 12h00. Deux candidats ont déposé une offre. Les critères de jugement étaient les suivants : 1 Prix des prestations : 40 %, 2 Valeur technique : 60 %.

Lors de la séance du 4 octobre 2023, la commission d'appel d'offres a pris connaissance de l'analyse des offres et a décidé d'attribuer le marché au CDHAT qui a recueilli la meilleure note.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Prendre acte de la décision de la commission d'appel d'offres d'attribuer au CDHAT le marché OPAH,
Autorise le Président à signer le marché correspondant de l'OPAH,
Sollicite une aide financière auprès du Conseil départemental de l'Orne pour l'OPAH sur les Communautés de communes de Domfront-Tinchebray Interco et Andaine-Passais dont le montant s'élève à 903 860,00 € HT soit 1 084 632,00 € TTC sur 5 ans.

Argentan

Date de réception de l'AR: 16/10/2023
061-200071520-850DE2319N04-DE

La secrétaire de séance,
Frédérique ROULLIER

Ainsi fait et délibéré,
Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture



Le Président,
Bernard SOUL